



Mairie d'Aiguèze 30760 AIGUEZE
TEL 04.66.82.14.77
FAX 04.66.82.35.26
mairie.aigueze@orange.fr
Www.aigueze.fr



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du Mercredi 18 Septembre à 18 H30

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 18 Septembre à 18 h 30 sous la Présidence du maire : Charles BASCLE.

Présents : Charles BASCLE, Alain NICOLET, Jean GROUWET, BRUGUIER-BRUNEL Céline, Yvette GRIMAUD, SICARD Christel, MARRON Christian, Françoise JADOUL-RIETJENS.

Esteben RANC donne pouvoir à Charles Bascle.

Sylvain Chabot donne pouvoir à Yvette Grimaud.

Secrétaire : Christel SICARD

Approbation PV du dernier conseil

Adopté à l'unanimité.

Délibérations :

1 Le Maire expose au conseil qu'il est nécessaire de délibérer pour acter le remplacement, par le SMEG, des horloges secondaires régulant l'éclairage du chemin de ronde et des tours pour montant de 1234,80 Euros SMEG

Adopté à l'unanimité

Décisions

Le Maire expose au conseil la nécessité de réattribuer le poste de troisième adjoint laissé vacant. Il propose que ce poste soit attribué à Yvette Grimaud au vu de sa forte implication dans la vie du village et en particulier au niveau des festivités. Outre les délégations habituelles de signatures Yvette grimaud aura en charge l'organisation des manifestations ainsi que les relations avec les différentes associations.

Le maire soumet cette proposition au vote du conseil.

Yvette Grimaud ne participe pas au scrutin à bulletin secret.

Pour 8

Contre 1

La proposition est adoptée à la majorité

Le maire propose au conseil d'embaucher Fabrice Charret pour un contrat d'un an renouvelable, à raison de 24 h par semaine pour trois jours de travail, en remplacement de Daniel Grimaud dont le contrat arrive à échéance au mois de mars 2025. Le maire souligne les multiples compétences de Fabrice Charret qui pourra intervenir dans des domaines différents, maçonnerie mais également entretien du village.

Le Maire soumet cette proposition au vote du conseil

Adopté à l'unanimité

Le maire expose au conseil qu'il convient de remplacer le marronnier sur le jeu de boules il informe le conseil du souhait des boulistes de voir planter un deuxième arbre.

Le Maire soumet cette proposition au vote du conseil.

Le conseil adopte à l'unanimité le remplacement du marronnier par un micocoulier.

Souhaite à la majorité un délai de réflexion pour l'implantation d'un autre arbre.

Informations :

Au vu de la maladie développée par les platanes, et des risques encourus, une expertise des arbres de la place et de l'ancienne école, par un organisme agréé, est prévue pour un montant de 2500 Euros.

L'opération Brioches au profit de l'UNAPEI se déroulera du 14 au 20 Octobre.

Nous revenons au traditionnel repas des anciens la date, ainsi que le restaurant, seront proposés ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h 30

A Aiguèze 23 Septembre 2024

Le Maire Charles BASCLE